

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de FECOCOURT

SEANCE DU 27 FEVRIER 2020

Date de la convocation : 13 février 2020

Date d'affichage : 28 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de David BRUGGMANN, maire.

Présents : BRUGGMANN David, OLRY Didier, OLRY Yannick, RAOULT Christian, THOMAS Maximilien, THOMAS Patrick

Représentés : DETHELOT Joël par BRUGGMANN David

Absents : BEAULIEU Michel, DENISART Adrien

Secrétaire : Monsieur THOMAS Maximilien

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Le maire demande d'ajouter à l'ordre du jour l'achat des terrains parcelles ZB10 et E175

Accepté à l'unanimité

La séance est ouverte

CGM2019 - Compte de gestion 2019

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Le compte de gestion de la mairie tenu par Mme WOLSKI Peggy Trésorerie de Colombey les belles est accepté à l'unanimité

CAM2019 - Compte administratif 2019

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	5	0	0	2

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	69287.93€	103339.36€	84460.70€	
Investissement	19921.46€	27170.95€		18883.21€

Reste à réaliser : 978.96€

Résultat clôture Investissement : -18883.21€ (001)

Résultat Disponible : 64598.53€ (002)

Besoin de financement : (compte 1068) 19862.17€

Accepté à l'unanimité

BPM2020 - Budget 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	151558.53€	151558.53€
Investissement	59862.17€	59862.17€

Budget total 211420.70€

20200227_1 - Demande de subventions

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Après délibération le conseil municipal valide les demandes de subventions :

Sentier de la mirabelle : 80

Club Aînés ruraux : 100

Foyer rural : Subvention versée pour la sortie des adolescents, somme versée en fonction du nombre de participants.

Le maire rappelle que les subventions seront versées sur le budget CCAS

20200227_2- Action Aides Habitat 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Le maire propose de renouveler les aides à l'habitat pour l'année 2020.

Accepté à l'unanimité

20200227_3 – Taux d'imposition 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Vu le Code général des Impôts

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal après en avoir délibéré fixe les taux des taxes locales comme suit :

Taux de taxe d'habitation : 4.25.%

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 4.45 %

Taxe foncière sur le foncier non bâti : 9.80.%

20200227_4 - ONF Travaux Sylvicoles

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Le maire présente le devis proposé par l'ONF sur les travaux sylvicoles.

Après délibération le conseil municipal décide de ne faire de travaux pour l'année 2020.

Accepté à l'unanimité

20022027_5 – Achat parcelle ZB10

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Le maire expose que des propriétaires ont proposé de vendre à la mairie la parcelle ZB10.

Après délibération le conseil municipal ne souhaite pas acheter cette parcelle.

Accepté à l'unanimité

20022027_6- Achat parcelle E175

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Après délibération le conseil municipal décide l'achat de la parcelle E175 « Le village » à l'Indivision Bastien pour un montant de 3080€.

Autorise le maire à engager et signer tous documents afférents à ce dossier.

Accepté à l'unanimité

20200227_7 - CDG54 Nouvelles conventions

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+1	7	0	0	0

Suite au courrier du préfet de Meurthe-et-Moselle envoyé aux collectivités du département le 31/12/2019 relatif aux irrégularités supposées de la structure juridique de la Société Publique Locale IN-PACT GL créée le 15/12/2018. Dans un souci de continuer à proposer les missions aux collectivités tout en laissant le temps aux organes de décision de la SPL d'apprécier s'il convient ou pas de consolider les statuts de la société publique. Le CGD54 a décidé par délibération de 27/01/2020 la mise en place d'une mesure conservatoire en réintégrant les activités de la SPL au CDG, à l'exception du RGD.

Le maire propose ainsi de réintégrer les missions facultatives de la SPL au centre de gestion. Après délibération le conseil municipal valide cette proposition et autorise le maire à signer les conventions.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses

- Tours de garde pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2020
- Problème chéneaux église, des entreprises seront contactées pour devis.
- M. LOMBARD sera contacté pour l'entretien de l'éclairage public.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h30 .

Fait à FÉCOCOURT, les jours, mois et an susdits

Le maire,